



CONCERTATION CŒUR DE VILLE

Compte-rendu de l'atelier participatif 23 novembre 2015 / Salle des expositions

Durée de la rencontre: environ 3h

Nombre de participants : 24

Avec la présence de :

M. Patrice Dunand, Maire de Gex

Mme. Sandrine Vanel-Normandin, Adjointe à l'Urbanisme et aux Transports

M. Christophe Vigué, Responsable du service urbanisme

Mme. Amélie Cardinet, Instructrice ADS

Animation et organisation assurées par :

Pascal Beaumard, Agence Etat d'Esprit

Juliette Rohde, Agence Etat d'Esprit

Principe et organisation de la rencontre

Déroulé

La rencontre s'est déroulée en quatre temps :

1. Introduction : mot de bienvenue par Mme. Vanel-Normandin, adjointe à l'Urbanisme et aux Transports, explication du déroulé, rappel des grandes orientations du projet par M.Vigué et restitution de la balade urbaine par le rapporteur volontaire, M.Guy Juillard.
2. Temps de travail n°1, suivi de sa restitution : diagnostic prospectif des atouts/faiblesses du centre-ville et des attentes pour le futur Cœur de Ville à travers deux questions :
 - Vous êtes avec un ami qui vient d'emménager à Gex, vous lui donnez des conseils pour s'installer et s'y sentir bien au quotidien : que lui conseillez-vous ? (lieux indispensables pour l'alimentation, les loisirs, le sport... les rendez-vous à ne pas manquer, lieux à éviter, les ressources à connaître, astuces etc.)
 - Nous sommes dans 10 ans, le projet cœur de ville est réalisé. Un ami à vous se demande s'il devrait emménager à Gex et vous lui conseillez de venir s'y installer. Quels arguments lui donnez-vous ?
3. Temps de travail n°2, suivi de sa restitution : cartographie des suggestions d'aménagement, en articulation avec les constats formulés pendant le temps n°1.
4. Conclusion : remerciements et retours de M. le Maire sur les contributions.

Objectif

L'atelier participatif a pour objectif de permettre aux participants de travailler en petits groupes pour développer des propositions concrètes qui viendront nourrir le scénario d'aménagement retenu par la ville et présenté le 15 décembre.

Organisation

Les participants étaient répartis en quatre tables de six personnes. Chaque table disposait des supports suivants :

- Des supports de restitution pour le temps de travail n°1 ;
- Une carte du projet pour le temps de travail n°2 ;
- Des stylos, feutres, gommettes et post-its.

Pour chaque table un rapporteur a été désigné afin de restituer les contributions effectuées par le groupe à la fin de chacun des deux temps de travail.

Sur la carte du temps de travail n°2 figuraient le fond de carte vierge de la place du Jura ainsi que les trois invariants du projet : la déviation de l'avenue de la Poste, l'arrivée du Bus express (BHNS) et la sanctuarisation du parc des Cèdres.





Synthèse thématique des contributions

Temps de travail 1 : le diagnostic projectif

Rappel des consignes de travail

Les participants ont débattu tour à tour les deux questions suivantes :

a) Vous êtes avec un ami qui vient d'emménager à Gex, vous lui donnez des conseils pour s'installer et s'y sentir bien au quotidien : que lui conseillez-vous ? (Lieux indispensables pour l'alimentation, les loisirs, le sport...les rendez-vous à ne pas manquer, lieux à éviter, les ressources à connaître, astuces, etc.)

b) Nous sommes dans 10 ans, le projet Cœur de Ville est réalisé. Un ami à vous se demande s'il devrait emménager à Gex et vous lui conseillez de venir s'y installer. Quels arguments lui donnez-vous ?

Le rapporteur a pris des notes et rendu compte des remarques du groupe au reste de la salle pendant le temps de restitution.

La première question (a), a permis aux participants des différentes tables de faire ressortir un certain nombre de points forts de la vie à Gex :

- Une position géographique centrale dans le pays de Gex, des commodités administratives (Poste, Sous-préfecture) et des établissements scolaires qui couvrent l'ensemble du cursus (de la crèche au lycée) ;
- Une offre de loisirs liée à des polarités culturelles et infrastructures sportives : MJC, cinéma (programmation originale), école de musique, bibliothèque, piscine... ;
- Un cachet historique : patrimoine, parcours historique dans le vieux centre... ;
- Des rendez-vous conviviaux : les salons de la halle Perdtemps, la fête de l'oiseau, la fête de la musique, le festival « petits yeux, grand écrans »... ;
- Une vie associative importante (plus de 60 associations au total) ;
- Des ouvertures vers la nature et une offre de loisirs associée : parc des Cèdres, jardins d'enfants, promenade du Journans, proximité de la Faucille, possibilité de faire du ski, du ski de fond, de la randonnée, de l'accrobranche... ;
- Un marché et quelques commerces de qualité.

Mais aussi un certain nombre de points faibles et principalement :

- Des difficultés de circulation automobile (congestion), de stationnement, voire de cheminement piéton le long des immeubles en ras de trottoir ;
- Des lacunes en matière de transport public et d'offre médicale.

De manière moins systématique ont également été soulevés l'offre restreinte du cinéma (programmation) et de la piscine (horaires) et le sentiment d'insécurité le soir aux abords du parking du Mont Blanc et du parc des Cèdres.

La seconde question (b) a permis de mettre au jour plusieurs attentes liées au projet Cœur de Ville :

De manière unanime :

- La création d'une Maison de la Santé ;
- Le renforcement de l'offre de restauration (terrasses, pub, salon de thé) ;
- L'amélioration des conditions de circulation et de stationnement ;
- La préservation du cachet de Gex et l'harmonie architecturale.



Deux tables ont également insisté sur le développement d'une offre de navette municipale (inter-quartier, entre les différents services de proximité ou vers les lieux de randonnées/ski).

Perçu comme un atout, plusieurs participants ont fait des suggestions d'amélioration du marché hebdomadaire soit par son agrandissement, soit par la possibilité de le rendre couvert tandis que d'autres ont identifié le besoin de voir s'implanter des commerces « utiles au quotidien » (maison de la presse, commerces de bouche, boutique cadeaux...)

Globalement, la qualité du cadre de vie à Gex a fait l'objet d'un consensus, quelle soit perçue comme acquise, ou en puissance. Se dessine la volonté de développer une offre diversifiée de loisirs, de commerces et de restauration, de préserver le cachet de Gex avec des formes architecturales traditionnelles et une ouverture vers la nature, tout en améliorant globalement les conditions de circulation (véhicule personnel, transports en commun, piétons...). Appliqué à ces différents aspects, le critère de convivialité a semblé faire l'unanimité auprès des participants.

Voir la seconde partie du compte-rendu pour le détail par table.

Temps de travail 2 : suggestions d'aménagement du Cœur de Ville

Rappel des consignes de travail

Sur la base des constats ayant émergé pendant la phase précédente, les participants se sont concertés au sein de chaque groupe pour émettre des suggestions concrètes d'aménagement sur le plan de la place du Jura, à l'aide de marqueurs, gommettes et post-its. Cette cartographie est légendée sur un support à part où le groupe a pu détailler la teneur des suggestions.

La richesse et la diversité des suggestions cartographiques rendent impossible leur synthèse en une seule et même cartographie, certains points communs à tous les travaux se sont cependant dégagés :

- La création d'un espace de convivialité dans le parc des cèdres ;
- La volonté de préserver et de valoriser les vues par différents moyens ;
- La création d'une maison médicale accessible et bien desservie ;
- La réalisation d'un parking souterrain combiné à une offre aérienne moindre.

A l'inverse, un désaccord sur l'opportunité de déplacer la MJC actuelle est à relever.

Les problématiques de circulation, stationnement, diversification de l'offre commerciale, d'implantation des logements ont été traitées par tous les groupes. On relève quelques spécificités ayant émergé par table :

- Table n°1 : création d'une place publique surélevée (même niveau que la Poste) avec halle semi-couverte ;
- Table n°2 : création d'un bâtiment enterré pour le centre culturel au niveau de l'arrivée du BHNS pour ne pas obstruer la vue ;
- Table n°3 : réalisation d'une terrasse panoramique sur le toit du centre culturel avec vue sur les Alpes ;
- Table n°4 : travail sur l'orientation des bâtiments en fonction de l'ensoleillement et de l'ombre portée par les bâtiments existants.

Voir la seconde partie du compte-rendu pour le détail par table.



Compte-rendu du travail par table

Table 1

Les participants de la table 1

Céline Tales (rapporteur)

Gérard Ivanez

Françoise Lévrier

Guy Juillard

Jacques Duthion

Laurence Goitia

Temps de travail n°1 :

Vous êtes avec un ami qui vient d’emménager à Gex, vous lui donnez des conseils pour s’installer et s’y sentir bien au quotidien : que lui conseillez-vous ?

La table n°1 a relevé un certain nombre de points forts à recommander auprès d’un nouvel arrivant :

- Des polarités culturelles : la MJC, le cinéma et sa programmation originale, l’école de musique, la bibliothèque, l’office du tourisme ainsi que le parcours historique du vieux Gex ;
- Plusieurs rendez-vous conviviaux : le marché du samedi, la fête de l’oiseau, la fête de la musique, les foires de l’espace Perdtemps, le festival « Petits yeux, grand écran » et les festivals de rue dans le parc des Cèdres ;
- Les commodités administratives : la Poste, la Mairie et la Sous-préfecture ;
- Des ouvertures vers la nature : le point de vue depuis l’angle de la Poste vers les Alpes, le parc des Cèdres (le jour), la promenade du Journans, les activités sportives proposées sur la Faucille (station de ski, ski de fond, randonnées dans le Jura).

Après avoir regretté qu’un des lieux de vie incontournables se situe entre les deux ronds-points de l’avenue de la gare, la table 1 s’est accordée à conseiller au nouvel arrivant d’éviter :

- Le parc des Cèdres et le parking du Mont Blanc le soir ;
- Les rues avec des immeubles implantés en ras du trottoir (dangereux compte-tenu des vitesses de circulation) ;
- L’avenue des Alpes et le rond point Belle Ferme en voiture entre 8h et 8h30 le matin et l’axe retour de Divonne entre 18h et 19h à cause de la congestion routière ;
- Plus généralement : de circuler en voiture dans le centre-ville.

Nous sommes dans 10 ans, le projet cœur de ville est réalisé. Un ami à vous se demande s’il devrait emménager à Gex et vous lui conseillez de venir s’y installer. Quels arguments lui donnez-vous ?

Parmi les apports supposés du projet à valoriser auprès d’un ami, les participants de la table 1 ont mis l’accent sur une circulation facilitée grâce à :

- La mise en place de bus directs vers Genève et de navettes municipales qui desservent à la fois les services de proximité et les lieux de randonnée ou de ski ;
- Une mise au second plan du routier avec un contournement de la ville et un centre-ville semi-piéton ;



- Une circulation à vélo sans danger.

L'attractivité de la ville résiderait également dans :

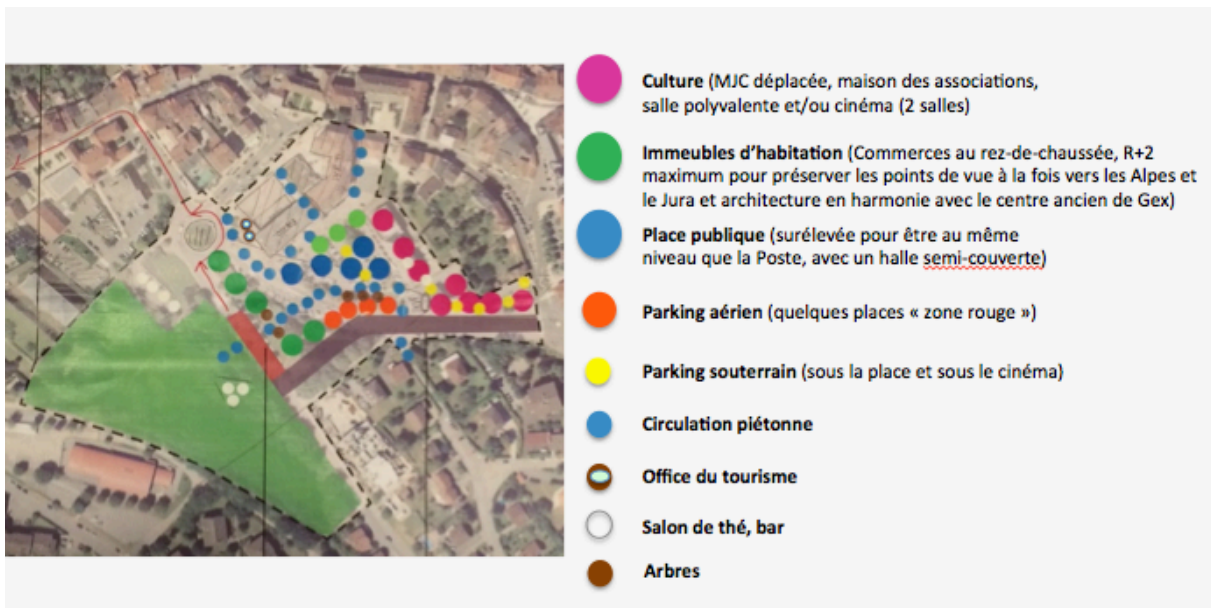
- Ses services de proximité (médecins, para-médical, services publiques...) ;
- La valorisation des activités tournées vers la nature avec une réserve naturelle et des sentiers de randonnée mieux balisés et desservis, notamment pour les touristes ;
- Ses commerces utiles au quotidien (commerces de bouche, boutique cadeaux...), irrigués grâce à un parking gratuit au moins 2h, à l'implantation de la MJC (et ses 1600 adhérents) et à l'animation globale de la place centrale qui se prête à des évènements festifs de rue.

Temps de travail n°2 :

La table n°1 a expliqué avoir privilégié la préservation des points de vue avec une place centrale surélevée et des immeubles du côté des habitations existantes (Patio et du Tétrás).

La place, dotée d'une halle semi-couverte, est en continuité avec le Parc des Cèdres, qui abrite un espace de convivialité.

La table préconise également le déplacement de la MJC en pied d'immeubles existants, un stationnement mixte (souterrain et aérien) et la mise à disposition de bancs.



(Voir cartographie et légende en annexe)



Table 2

Les participants de la table 2

Brigitte Pouzet (rapporteur)
Fabien Normandin
Georges Desay
Gaelle Nicod
Jérôme Muniglia
Brit Hospital

Temps de travail n°1 :

Vous êtes avec un ami qui vient d’emménager à Gex, vous lui donnez des conseils pour s’installer et s’y sentir bien au quotidien : que lui conseillez-vous ?

A l’ami qu’il s’agit de conseiller pour son installation à Gex, la table n°2 recommande de nombreux lieux d’activité et rendez-vous conviviaux :

- Le cinéma (art et essai) ;
- Les infrastructures sportives ;
- Les restaurants qui ont ouvert récemment ;
- La MJC et plus largement la vie associative (plus de 60 associations au total sur Gex) ;
- La fête de l’oiseau ;
- La halle Perdtemps et les différents salons ;
- Le marché ;
- Le cœur ancien de la ville ;

Et plus largement, la vie de quartier.

Sont également valorisées la proximité de la nature et le parc des Cèdres, ainsi que la présence d’établissements scolaires et d’administrations (sous-préfecture). Globalement, la table estime que Gex offre un cadre de vie préservé, notamment d’une urbanisation trop développée.

A l’inverse, les participants de cette table mettent en garde contre un stationnement et une circulation difficile notamment à cause de lacunes en matière de transports publics.

Concernant les loisirs, l’offre restreinte du cinéma et sa vétusté ainsi que les horaires de la piscine sont soulignées. Le manque de service médical et de commerces de qualité également.

Le Tétras, le Patio et le bâtiment des Télécoms sont perçus comme des points faibles.

Nous sommes dans 10 ans, le projet cœur de ville est réalisé. Un ami à vous se demande s’il devrait emménager à Gex et vous lui conseillez de venir s’y installer. Quels arguments lui donnez-vous ?

Les arguments soulevés par la table n°2 portent sur :

- Le cachet de Gex préservé à la fois grâce à un centre historique préservé (architecture harmonieuse avec le bâti existant), une ville « à taille humaine », une hauteur d’immeubles limitée, une nouvelle place de style ancien avec des artères convergentes et vue sur les montagnes ;
- Une circulation apaisée avec une zone piétonne (surtout dans le centre ancien), un transport en commun rapide (direct jusqu’à Cornavin) et un parking souterrain gratuit ;



- Un centre-ville doté d'une belle place avec terrasses, restaurants, un poumon culturel (offre qualitative et quantitative) et un marché (pouvant être couvert) ;
- Une offre médicale.

Temps de travail n°2 :

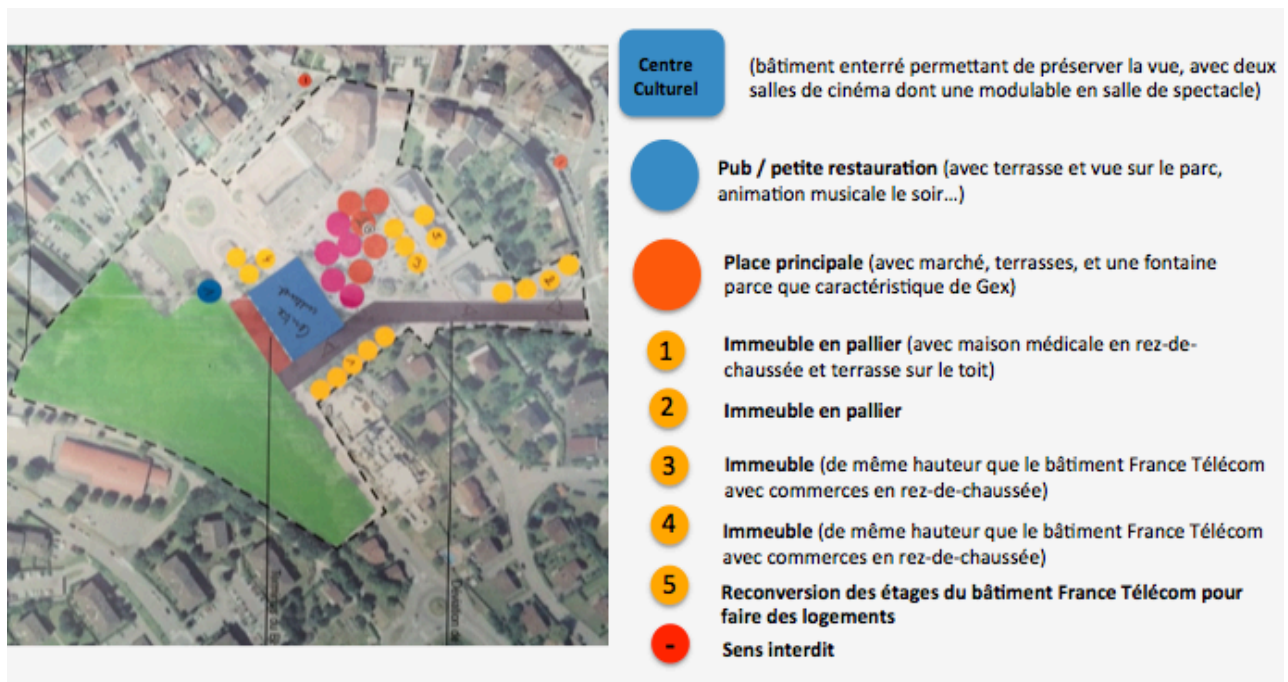
La table n°2 préconise de placer le centre culturel (avec salle de cinéma amovible en salle de spectacle) juste devant l'arrêt de bus, enterré, de manière à préserver la vue.

A la condition d'un axe routier sécurisé, les habitations sont situées de l'autre côté de l'avenue de la Poste une fois déviée. Les logements sont en harmonie avec l'architecture de l'ancien centre-ville, dotés de terrasse pour profiter de la vue et accueillent des commerces en pied d'immeuble. Le haut du bâtiment des télécoms pourrait éventuellement être utilisé pour plus de logements.

A la condition d'axes routiers pacifiés, ni la MJC ni la bibliothèque n'ont besoin d'être déplacées puisque leurs bâtiments ont du cachet. Si la circulation est fluide, les usagers feront le déplacement.

La continuité piétonne est assurée entre la place, l'arrêt du BHNS et les accès au parking souterrain gratuit.

Les participants de la table n°2 proposent l'installation d'une fontaine (caractéristique de Gex) et d'un lieu de convivialité dans le parc de Cèdres, avec une petite restauration pour que les collégiens n'aient pas à traverser l'axe routier.



(Voir cartographie et légende en annexe)



Table 3

Les participants de la table 3

Nicolas Geksi (rapporteur)

Florian Feller

Philippe Cadoux

Charles Julien

Lucie Holbein

Lucy Rew

Temps de travail n°1 :

Vous êtes avec un ami qui vient d’emménager à Gex, vous lui donnez des conseils pour s’installer et s’y sentir bien au quotidien : que lui conseillez-vous ?

A cette première question, la table n°3 a d’abord choisi de répondre « ne vient pas à Gex » en insistant sur le fait que la ville a un fort potentiel qui n’est pas exploité à sa juste mesure.

Cet important potentiel réside principalement dans :

- L’emplacement de la ville, sous-préfecture, centrale dans le Pays de Gex ;
- Son histoire et son patrimoine ;
- Une offre de loisir importante à travers les différents salons, le marché de Noël, l’école de musique, et la proximité de la nature (sports de montagne, accrobranche, randonnée...) ;
- Des établissements scolaires qui couvrent l’ensemble du cursus de la crèche au lycée ;
- Des commerces de qualité (chocolatier, marché...) qui mériteraient d’être revalorisés.

Nous sommes dans 10 ans, le projet cœur de ville est réalisé. Un ami à vous se demande s’il devrait emménager à Gex et vous lui conseillez de venir s’y installer. Quels arguments lui donnez-vous ?

Pour la table n°3, l’attractivité du futur Cœur de Ville résidera dans son offre commerciale avec des petites enseignes indépendantes, un marché plus grand, une boulangerie, une maison de la presse et une offre de restauration renforcée avec une brasserie, un salon de thé et un pub dont la terrasse serait implantée sur le parc.

Ces commerces seraient fréquentés grâce à une circulation et un stationnement aisés dans le centre-ville (ne pas complètement exclure la voiture du centre-ville) et pourquoi pas à un mode de garde très flexible type « garderie à l’heure » pour permettre aux parents de faire leurs courses.

L’offre culturelle évolue grâce à une salle des spectacles, une médiathèque, et un cinéma qui comprend des salles différenciées pour une adéquation entre le public visé et la programmation (une salle « art et essai », une salle « enfance », une salle « blockbuster »...).

Enfin, le patrimoine serait revalorisé grâce à un parcours dédié dans le centre-ville. (Certains participants ont précisé qu’il existait déjà).

Temps de travail n°2 :

La cartographie de la table n°3 comprend d’une part une offre de stationnements aériens et souterrains, d’autre part un grand centre culturel (les locaux de la MJC actuels sont trop contraints) qui offre un toit-terrasse avec panorama sur les Alpes.



Les pieds d'immeubles du Patio et du Tétras sont réquisitionnés pour y installer une maison de santé et une garderie tandis que les nouveaux logements accueilleront en rez-de-chaussée commerces sur la rue piétonne) et terrasses (sur la place).

Un grand pub sera conçu dans le parc des Cèdres pour éviter les nuisances sonores aux riverains. Cela pourrait être un édifice qui reprenne une architecture typiquement jurassienne pour une meilleure intégration paysagère.



(Voir cartographie et légende en annexe)



Table 4

Les participants de la table 4

Michel Dubosson (rapporteur)

Laurent Dubosson

Michel Goudard

Chantal Jouan

Nathalie Assenarre

Loïc Van Vaermberg

Temps de travail n°1 :

Vous êtes avec un ami qui vient d’emménager à Gex, vous lui donnez des conseils pour s’installer et s’y sentir bien au quotidien : que lui conseillez-vous ?

La table n°4 a souligné le rôle que pouvait jouer la mairie et l’Office du Tourisme dans l’accueil et l’installation d’un nouvel arrivant à Gex.

Les participants de cette table ont également fait remarquer que la ville est structurée autour de trois pôles distincts : le centre-ville, les Vertes-Campagnes et la zone de l’Aiglette.

En matière de recommandations, ont été cités les restaurants, les commerces, le marché hebdomadaire de qualité, les fêtes de l’oiseau et de la musique ainsi que les diverses activités culturelles et associatives proposées (lotos, bourses...).

Par ailleurs, la promenade du Journans, le parc des Cèdres, les sentiers de promenade balisés et les divers jardins d’enfants constituent des pôles d’attraction liés à la nature.

Nous sommes dans 10 ans, le projet cœur de ville est réalisé. Un ami à vous se demande s’il devrait emménager à Gex et vous lui conseillez de venir s’y installer. Quels arguments lui donnez-vous ?

En matière d’arguments la table n°4 avance l’accessibilité des parkings, la desserte des différents quartiers par des navettes municipales, la présence de commerces de proximité et d’équipement à la personne, une vie culturelle variée, des trouées vertes, une Maison de Santé.

La convivialité est assurée par une offre commerciale locale et diversifiée.

Temps de travail n°2 :

Sur leur cartographie, les participants de la table n°4 ont mis l’accent sur les accès au parking et les voies d’accès piéton notamment en travers de la place pour accéder au BHNS.

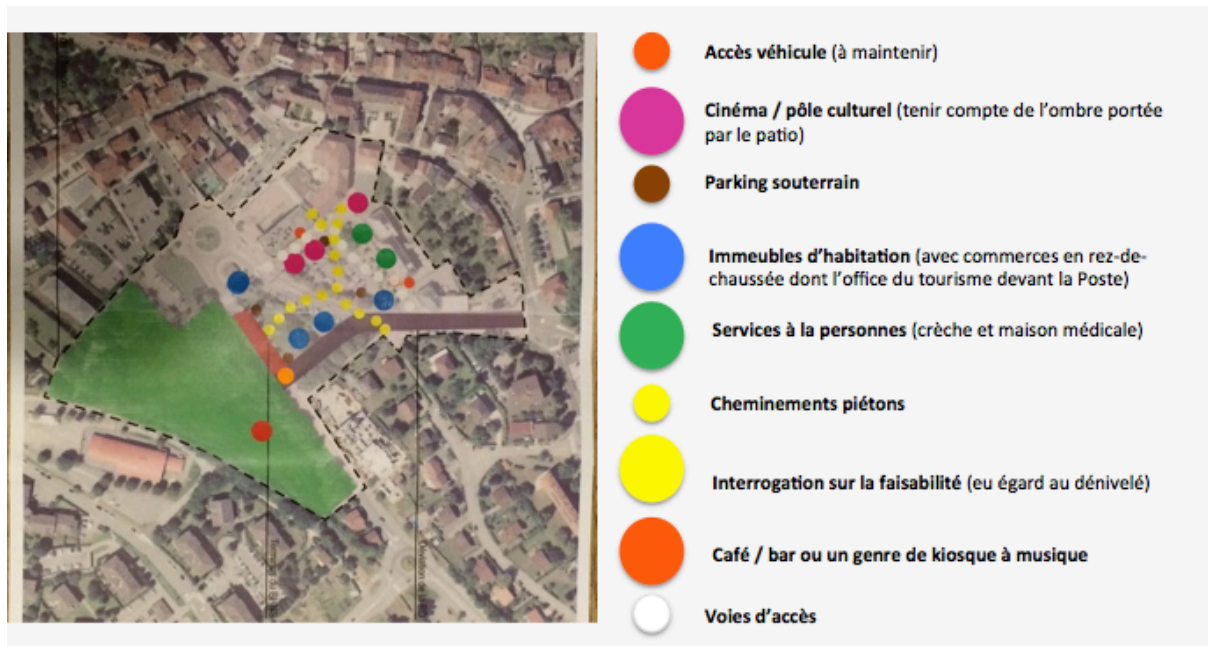
Un travail sur l’orientation des bâtiments a également été fait avec une volonté de privilégier l’ensoleillement des pièces à vivre pour les habitations et de les préserver de l’ombre portée par les bâtiments du Patio et du Tétras.

L’Office du Tourisme, la Maison de Santé ainsi que la crèche sont privilégiés en matière d’accessibilité et de visibilité.

Il est par ailleurs prévu un espace de convivialité dans le parc des Cèdres.



La table n°4 a également tenu à attirer l'attention sur la qualité de réalisation de bâtiments (durabilité, esthétique, tradition) et sur leurs doutes quant à la faisabilité du dévoiement (gestion du dénivelé).



(Voir cartographie et légende en annexe)

Conclusion et clôture

Pour conclure, M. le maire a remercié les participants et notamment ceux qui ont suivi le processus de concertation depuis le début. L'implication des habitants n'a pas été massive mais qualitative et a permis de montrer qu'il n'y a plus d'opposition structurelle au projet, mais bien une volonté de discuter de ses modalités de réalisation.

Les différentes rencontres de la concertation ont permis de mettre l'accent sur les préoccupations de la population et de remettre au premier plan des sujets qui avaient pu passer au second pour l'équipe projet.

Parmi les suggestions émises au fil de la concertation, certaines sont cependant irréalisables sur le plan technique ou financier et c'est à la municipalité que revient le rôle d'expliquer pourquoi, au cas par cas. C'est notamment l'enjeu de la réunion publique du 15 décembre.

Le projet ne pourra vraisemblablement pas reprendre l'ensemble des aspects traités par les habitants mais M. Dunand s'est engagé à ce qu'un maximum d'éléments y soit intégré. Il a par ailleurs souligné que certains aspects pourront être traités dans un second temps, dans le cadre d'autres projets car il existe d'autres emplacements stratégiques dans la ville.

Pour finir, M. le Maire a assuré que l'association des Gexois au projet ne s'arrêterait pas le 15 décembre en prenant l'engagement d'organiser une réunion publique à chaque étape clef du projet pour faire réagir sur les options choisies.